

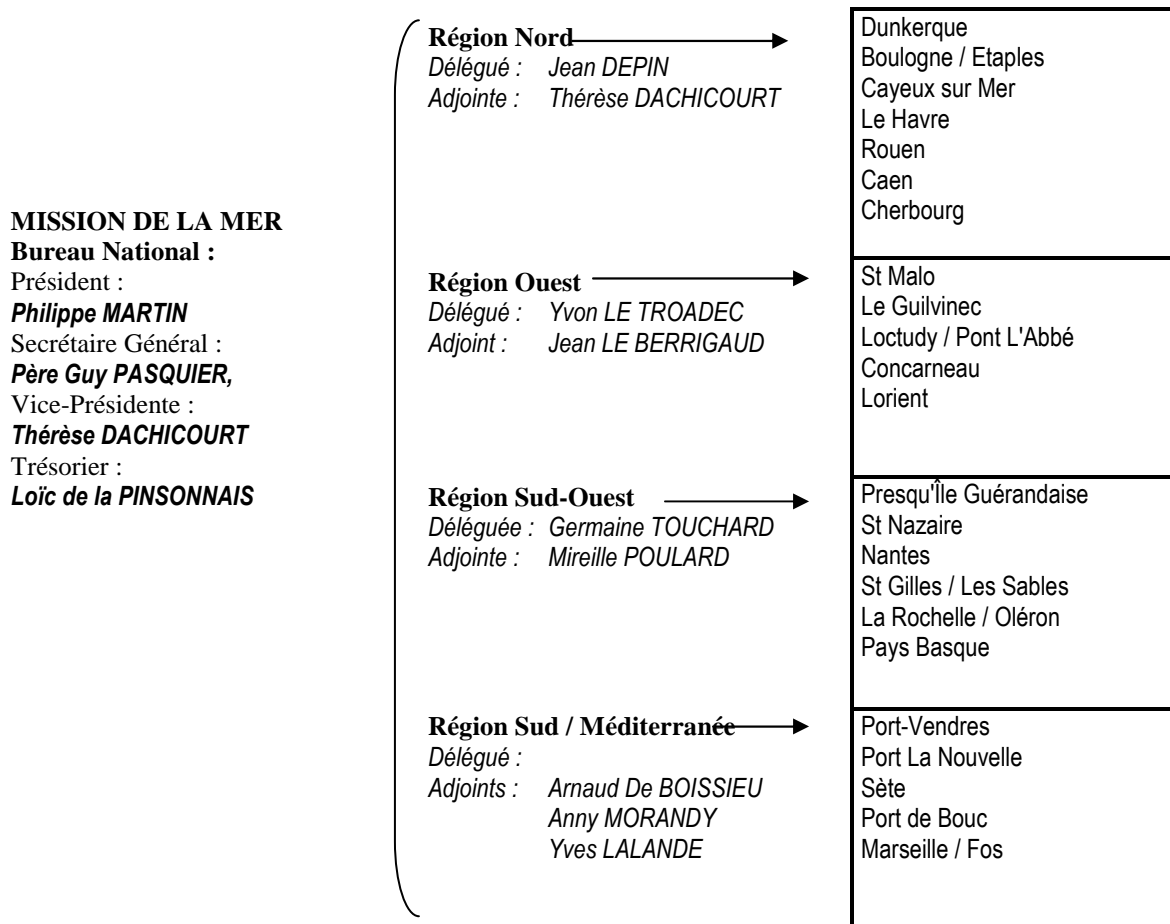
STRUCTURE DE LA MISSION DE LA MER

La Mission de la Mer est implantée tout au long du littoral Français, lequel est divisé en quatre régions :

- ⇒ Région Nord. De la frontière belge à la limite Ouest du département de la Manche.
- ⇒ Région Ouest. De la limite Est du département de l'Ille et Vilaine à l'embouchure de la Vilaine
- ⇒ Région Sud-Ouest. De l'embouchure de la Vilaine à la frontière espagnole
- ⇒ Région Méditerranée. Littoral méditerranéen

Dans chaque région, des équipes locales sont implantées dans la plupart des ports de commerce et de pêche.

Organigramme de la Mission de la Mer



Les points géographiques ci-dessus représentent les pôles d'implantation des équipes littorales

Chacune des régions est animée par un(e) délégué(e) régional(e) assisté(e) d'un(e) délégué(e) régional(e) adjoint(e). Le bureau et les délégués forment l'Equipe Collégiale qui tient lieu de Conseil d'Administration.